

## DÉCISIONS INSTITUTIONNELLES - NOMINATIONS ET DÉLÉGATIONS DE SIGNATURE

PUBLIÉ LE 26/07/2022 - MIS À JOUR LE 21/10/2022

# Décision DG n° 2022-105 du 22/07/2022 - Nomination à l'ANSM

## **La directrice générale de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,**

**VU** le code de la santé publique et notamment les articles L. 5311-1 et suivants et R. 5322-14 ;

**VU** la loi n° 2011-2012 du 29 décembre 2011 relative au renforcement de la sécurité sanitaire du médicament et des produits de santé ;

**VU** le décret n° 2012-597 du 27 avril 2012 relatif à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

**VU** le décret du 14 décembre 2020 portant nomination de la directrice générale de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé - Madame RATIGNIER-CARBONNEIL (Christelle) ;

**VU** la décision DG n° 2012-237 du 24 septembre 2012 modifiée portant organisation de l'Agence nationale du médicament et des produits de santé ;

**VU** la décision DG n° 2012-238 du 24 septembre 2012 modifiée portant nominations à l'Agence nationale du médicament et des produits de santé ;

**VU** le II de l'article L. 1451-4 du Code de la Santé Publique ;

## **DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : La décision DG n° 2012-238 du 24 septembre 2012 susvisée est modifiée comme suit :

1°) L'article 5 est remplacé par les dispositions suivantes :

« Article 5 : A la Direction réglementation et déontologie de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé :

- Madame LE SAULNIER (Carole) est nommée directrice et déontologue de l'Agence ;
- Monsieur DITTENIT (Frédéric) est nommé directeur adjoint ;
- Monsieur DA SILVA (José Luis) est nommé chef du pôle juridique et droits des usagers ;
- Madame CAVALIER (Julie) est nommée cheffe du pôle règlementaire ;
- Monsieur AUGOUVERNAIRE (Franck) est nommé chef du pôle importation, exportation, qualification des produits de santé. ».

2°) L'article 11 est abrogé.

**Article 2** : La présente décision, qui entre en vigueur le 25 juillet 2022, sera publiée sur le site internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Christelle RATIGNIER-CARBONNEIL  
Directrice générale